

Département
de la MOSELLE

COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers
élus : **15**

Séance du 29 octobre 2024

en fonction : **14**

Conseillers présents : **12**

Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

Présents : M. Alain SINDT ; M. LINSTER Nicolas ; M. GABRIELE Jérôme ; M. HIRTZ Thiébaud ; M. BERGER Laurent ; M. Jean-Marc SINDT ; M. RISCH Jérôme ; Mme DELAPORTE Marjorie ; Mme MARCK ép SCHMIT Christelle ; M. HILD Didier ; M. KOP Patrice

Présent par procuration : M. Pierre Edouard BODEREAU donne procuration à M. GABRIELE Jérôme
Mme Véronique ANDRE ép. CHOSEROT donne procuration à M. Alain SINDT

2 – Décisions prises dans le cadre des délégations du Maire

Monsieur le Maire par la présente communication et en conformité avec les articles L 2122-22 et L 2123, informe les membres du conseil municipal que dans le cadre des délégations qui lui ont été transmises par délibération du 04/06/2020 en point 1, il a accepté :

Diagnostics des 3 appartements communaux « 1 Rue de l'Abbé Senzy » à Kerling-Lès-Sierck :

Devis 24DE2194 PK DIAG 57 16 Rue Sainte Elisabeth 57970 YUTZ pour 590.00 € TTC

Stores occultants fenêtres Espace Culturel et Associatif :

Devis DEV-C502443 OLIVER'S STORE 37 Rue Papin Business Pôle les Près 59650 VILENEUVE pour 404.31 € TTC

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu, à l'unanimité des membres présents, prend acte de ces informations et donne pouvoir à Monsieur le Maire afin de donner suite à ce dossier.

Pour copie certifiée conforme à l'original
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 29 octobre 2024

Le Maire, Guy HOCHARD



Accusé de réception en préfecture
057-215703612-20241029-0229102024-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024